

Code d'éthique des usagers



Que je sois riverain.e, détenteur.trice d'un droit d'accès au lac ou simplement invité.e, j'applique toujours ces bonnes pratiques :

- J'évite de circuler avec mon embarcation dans les herbiers de myriophylle à épis et de briser toute plante aquatique.
- Si je trouve des fragments de plantes de myriophylle sur le lac ou le long des berges, je les ramasse et les dépose loin du lac.
- Je ne nourris pas les canards. Leurs fientes sont polluantes et contribuent au vieillissement du lac.
- Je ne jette pas dans le lac des déchets ou des matières récupérables, des feuilles mortes et je ne les laisse pas sur la rive.
- Avant de mettre à l'eau mon embarcation qui a été utilisée sur un autre plan d'eau, je la nettoie et je la sèche.
- Je ne mets pas à l'eau les appâts de pêche utilisés dans d'autres lacs.
- Je ne jette pas de poissons, de tortues, de plantes ou d'eau d'aquarium dans les cours d'eau ni dans les fossés.
- Je ne m'accroche pas aux bouées et je ne déplace pas les aérateurs.
- Je m'assure de respecter la tranquillité des lieux. Je n'utilise pas d'embarcation bruyante ou d'autres sources de bruit (telle que la musique).

Rappelons d'ailleurs que les embarcations avec moteur à essence sont prohibées sur le lac.

- Je privilégie l'utilisation de produits sans phosphate. Je n'utilise aucun engrais, herbicide ou pesticide sur mon terrain : tôt ou tard, ils se retrouveront dans le lac même si je ne suis pas riverain.e.
- Je m'assure du bon fonctionnement de mon installation septique.
- Je n'utilise pas de shampoing, de savon ou de détergent dans le lac.
- Je respecte les règlements de la saison de pêche tels que stipulés dans la réglementation provinciale.
- J'informe mes invité.es de ces pratiques et je sensibilise mes voisins et ma communauté.
- Je conserve le bouclier végétal naturel des rives du lac, des cours d'eau ou des milieux humides, soit sur une largeur minimale de 10 mètres, ou de 15 mètres si la pente est de 30 %, afin d'être conforme à la réglementation municipale. Je préserve arbres et arbustes, évite de faire des travaux de construction, de déblai ou de remblai.
- Je reboise avec des végétaux indigènes adaptés au milieu riverain.
- Je vérifie régulièrement la présence sur mon terrain de plantes exotiques envahissantes qui pourraient contaminer le lac, les cours d'eau ou les milieux humides (phragmite, renouée du Japon, berce du Caucase, etc.) et je prends action pour les contrôler ou les éliminer.
- Le soir je limite l'usage des lumières afin de respecter la quiétude des autres résidents.

Je contribue à la santé de notre lac en étant membre de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac O'Malley (APELO). Je m'implique et je participe aux activités.